



Parité

« Progrès réels, sans bouleverser la face de la planète politique »...

Une analyse, conduite par Marie-Paule Mémy pour l'**Observatoire des inégalités** ⁽¹⁾, conclut que les dernières élections législatives, cantonales, municipales et sénatoriales de 2007 et 2008 se traduisent par une progression, à la marge, de la parité. Cette hausse serait toutefois plus *« significative »* dans les communes de plus de 3 500 habitants avec l'**alternance stricte hommes-femmes** dans la composition des listes et dans les fonctions d'adjoints. Pour Marie-Paule Mémy, cette situation tend à montrer trois choses : *« Premièrement que l'on trouve des femmes pour y aller, contrairement à ce que l'on peut entendre parfois ; deuxièmement qu'il faut la force de la loi pour les imposer dans les faits ; troisièmement que la résistance masculine est si forte que l'évolution se fait au compte-goutte lorsque la loi ne vient pas s'en mêler »*.

L'Observatoire des inégalités souligne que les partis politiques français *« continuent à faire figure de mauvais élèves tant au niveau européen qu'international »*. Il relève les différences importantes qui persistent entre droite et gauche : *« L'UMP et le Nouveau Centre ne témoignent d'aucun volontarisme dans ce domaine »*. Cependant, la gauche obtient des résultats bien en-dessous des objectifs déclarés.

Marie-Paule Mémy souligne que, globalement, *« les progrès sont réels, sans bouleverser la face de la planète politique, et en réservant encore aux femmes la part du pauvre »*. Constatant que dans les départements on est passé de 10,9 % de conseillères générales en 2004 à 13,1 % en 2008, l'auteure a calculé qu'à ce rythme-là, *« il faudra attendre soixante-dix ans pour arriver à des conseils généraux paritaires »*. Pour Marie-Paule Mémy, les hommes dans les partis sont à peu près tous d'accord pour énoncer, voire défendre ardemment, la nécessité et l'intérêt du fait paritaire. Mais ils

La représentation des femmes en politique

	Année	Part des femmes
Députées	2007	18,5 %
Sénatrices	2008	21,8 %
Maires	2008	13,8 %
Conseillères générales	2008	13,1 %
Conseillères régionales	2004	47,6 %
Conseillères municipales	2008	35,0 %
Députées européennes	2004	43,6 %

Source : Observatoire de la parité, ministère de l'Intérieur

préfèrent, avec un aussi bel ensemble, *« que la chose se passe si possible dans la circonscription du voisin »...*

Au-delà des chiffres, l'Observatoire des inégalités préconise que la progression des femmes en politique soit considérée en analysant leurs pratiques : *« Leurs choix, les orientations qu'elles privilégieront, leurs approches des dossiers apporteront-ils du nouveau ? Un partage quantitativement plus juste des fonctions politiques entre les sexes aura-t-il des conséquences sur la façon de vivre ensemble ? »*

Bref, que l'exécutif soit géré par une femme *« n'est pas une garantie en soi de la qualité des politiques menées, ni même de leur adaptation aux besoins sociaux »*. En revanche, conclut l'Observatoire des inégalités, *« on voit mal comment une présence renforcée des femmes dans l'ensemble des structures exécutives, du niveau local au national, comme d'ailleurs au sein des organes de direction des entreprises, pourrait ne pas avoir de répercussions sur l'équilibre des pouvoirs entre hommes et femmes dans l'ensemble de la société. Par exemple, sur la répartition des rôles dans l'éducation des enfants ou la conduite de la vie domestique »*.

⁽¹⁾ - Cet observatoire est placé sous la responsabilité du Premier ministre et présidé par Marie-Jo Zimmermann, députée UMP de Moselle. Site Internet : <http://www.inegalites.fr>

Service aux adhérents (suite)

Des publications en double Le CEAS peut vous les offrir gratuitement

Service réservé aux adhérents et aux associations membres du réseau Culture et Promotion.
Publications à retirer sur place.

Correspondance municipale, devenue *Territoires, la revue des acteurs locaux*, revue publiée par l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (ADELS) :

- N° 316-317, mars-avril 1991 :..... Les agglomérations à la recherche de leur identité.
- N° 319, juin 1991 :..... Dérives banlieues.
- N° 320, sept. 1991 :..... **Guide de l'élu minoritaire.**
- N° 322, nov. 1991 :..... Conseil régional et conseil général : élections locales.
- N° 323, déc. 1991 :..... Partenaires pour le développement économique local.
- N° 327, avril 1992 :..... Europe du droit.
- N° 329, juin 1992 :..... Les politiques sportives locales.
- N° 330, sept. 1992 :..... Jeune recherche logement en ville.
- N° 331, oct. 1992 :..... Vieillir dans la cité (2 ex).
- N° 332, nov. 1992 :..... **Accès à l'emploi, fenêtre sur l'insertion ?**
- N° 334, janv. 1993 :..... Villes et droits : jeux et enjeux.
- N° 335, fév. 1993 :..... La rue, un espace à vivre.
- N° 337, avril 1993 :..... Environnement et citoyenneté.
- N° 340, sept. 1993 :..... Coopération décentralisée : une loi, quels enjeux ?
- N° 342, nov. 1993 :..... Aménagement du territoire : entre compétitivité et solidarité.
- N° 346, fév.-mars 1994 :..... Evaluation de la politique de la ville.
- N° 347, avril 1994 :..... **Les politiques locales de l'habitat : de la crise à l'innovation.**
- N° 347 bis, avril 1994 :..... Insertion des jeunes par le théâtre.
- N° 348, mai 1994 :..... Coopération transfrontalière de proximité.
- N° 349, juin 1994 :..... Services publics locaux, un espace de rencontre.
- N° 352, nov. 1994 :..... **Conseils municipaux d'enfants et de jeunes : la parole aux jeunes.**
- N° 353, déc. 1994 :..... Emploi, les communes innovent.
- N° 355, fév. 1995 :..... 18 mars, Forum national des initiatives locales de citoyenneté : recomposer à partir du local.

À suivre...

La collection complète de la revue peut être consultée au CEAS.

La pensée hebdomadaire

« Entre les généralistes qui n'ont ni le temps ni la formation suffisante pour proposer autre chose que du Lexomil ou du Prozac, des patients pour lesquels le médicament s'avère la solution la plus économique financièrement et moralement, une industrie pharmaceutique qui ne relâche pas sa pression marketing, des psychiatres très mal répartis géographiquement et des pouvoirs publics qui n'entendent pas ouvrir le dossier du remboursement des thérapies non médicamenteuses, la consommation de psychotropes a encore de beaux jours devant elle »...

Sandrine Blanchard, « Le mal-être surmédicalisé », *Le Monde* du 10 septembre 2008
(NB. Un Français sur quatre a consommé un psychotrope dans les douze derniers mois).